

Manque de personnel, tarifs trop faibles: à Lumbres, les ambulanciers en alerte

Patrick et Florent Vasseur dirigent les Ambulances du Haut-Pays, à Lumbres. Le premier est trésorier de la Chambre nationale de service d'ambulance (CNSA). Tous deux expliquent pourquoi le secteur est en crise.



Florent (à gauche) et Patrick Vasseur, codirigeants des Ambulances du Haut-Pays, s'associent au cri d'alarme national lancé par la profession.

En cette fin d'année, les ambulanciers lancent un cri d'alarme sur les difficultés grandissantes pour réaliser leurs missions. Une alerte lancée par la CNSA et relayée à Lumbres par les Ambulances du Haut-Pays.

Il manque 150 ambulanciers dans le Pas-de-Calais

La première raison de ce signal est le manque de personnel. Un problème latent pour les établissements d'ambulance, mais que la réforme des gardes, appliquée cet été, a accru. Cette réforme augmente le nombre de gardes à réaliser au cours d'une semaine. Avant, les ambulances effectuaient des gardes la nuit, en semaine et le tout le week-end. Dorénavant, c'est de jour comme de nuit. Il faut ajouter à cela une réduction de la durée de ces gardes. « *Cela nous oblige à embaucher du personnel, ce qui est difficile car le métier n'attire pas. D'ailleurs, il manque environ 150 ambulanciers dans le Pas-de-Calais, 15 000 au niveau national* », explique Patrick Vasseur.

Ces embauches augmentent automatiquement les charges salariales. Cela s'ajoute au contexte inflationniste. Les ambulances subissent de plein fouet la hausse du carburant. Pour accompagner cette réforme, l'État avait prévu une enveloppe budgétaire. « *Les paiements commencent enfin à tomber* », indique Florent Vasseur. Un délai un peu long, qui a mis les trésoreries en tension.

Besoin d'une revalorisation

Ce problème de charge salariale en amène un autre : le tarif des prestations. Donné par la Caisse primaire d'assurance



maladie, il est conventionné et fixe. Or, il n'a pas augmenté depuis deux ans. « Pour faire face à l'inflation et notre besoin d'embaucher, il faudrait une revalorisation des prix conventionnés de 10 à 11 % », expose Patrick Vasseur. Nos tarifs étaient cohérents quelques années auparavant, mais aujourd'hui ils sont trop bas. »

Les deux dirigeants sont inquiets pour l'avenir de la profession, notamment pour les ambulances rurales, que ce soit pour les conditions de travail ou bien la qualité des prises en charge. « À ce rythme-là, les ambulanciers vont devoir augmenter le rythme pour rester bénéficiaires. Et malheureusement, on constate déjà des refus de prises en charge de patients, car elles se font à perte », confie Florent Vasseur.

Aller plus loin pour la profession

La profession revendique une revalorisation des prix réglementés, mais la CNSA demande à aller plus loin avec des tarifs à l'acte et non plus au forfait. D'une prise en charge à l'autre, le travail n'est pas similaire. « Entre une personne qui vit au rez-de-chaussée, capable de se déplacer, et une personne au quatrième étage sans ascenseur avec une faible mobilité, le temps de travail est totalement différent », analyse Patrick Vasseur. Des tarifs à l'acte seraient plus judicieux, comme c'est le cas dans d'autres secteurs de la santé . »

Et pourquoi pas faire de la télémédecine ?

Les ambulanciers pratiquent déjà certains gestes de médecine dans le cadre de leurs missions. « On a un lien particulier avec nos patients, surtout en milieu rural », appuie Florent Vasseur. Alors pourquoi pas faire de la télémédecine. Nous pourrions être les mains des médecins du SAMU par exemple . » À l'heure où la désertification médicale augmente d'année en année, les ambulanciers pourraient être le dernier lien médical pour de nombreux citoyens. Une éventualité à ne pas prendre à la légère.